L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 AVRIL 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI 14 AVRIL 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

(Edition quotidienne.)

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

(Edition du Dimanche.)

Un an	$2 00

Bordures deux feuilles.

(Edition hebdomadaire.)

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Bordures deux feuilles.

VENTES A L'ENCAN.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan Nos 25 rue de Chartres, bottes, souliers et bottes quinze.

Fonderie de provision.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy, encanteur.

La nouvelle charte de la Nouvelle-Orléans.

Ne serait-il pas possible de ramener nos différentes administrations à des idées plus conformes aux besoins de la situation? Le peuple se plaint, avec raison, de l'exploitation à laquelle il est soumis, et ses plaintes, qu'il pourrait transformer en ordres, ne sont pas écoutées. Il semble que le bon populaire ait perdu ses griffes et qu'il ait été dompté par une servitude prolongée. Le fait est qu'il inspire peu de terreur, car ses agents sont devenus ses maîtres.

Quelques personnes se sont donné la mission de préparer, afin de le soumettre à la Législature qui doit se réunir bientôt à Baton-Rouge, un projet de charte de la ville; il y a même trois propositions sur le tapis, et l'auteur ou les auteurs de chacune d'elle croient interpréter le vœu populaire. Il y aurait un moyen bien simple de s'en assurer: ce serait de les soumettre toutes aux électeurs. L'ensemble du vote général est souvent bon, les coteries ne pouvant exercer leur coupable industrie que dans des localités restreintes.

Si on ne le fait pas, la Législature sera juge souverain en cette matière, qui intéresse si profondément la corporation.

Il résulte, des comptes-rendus des séances que les représentants de notre paroisse consacrent à délibérer sur le meilleur mode d'administration municipale, qu'ils sont passablement divisés sur la manière de donner à la Nouvelle-Orléans un bon gouvernement, un gouvernement économique et véritablement républicain. Le bon marché n'est pas précisément ce qui préoccupe le plus tout le monde. Conserver aux "wards" l'influence qu'ils exercent sur les élections, est au fond de la pensée de quelques-uns, qui entend profiter, jusqu'ici, des bénéfices de cette situation. A ceux-là, il ne faut qu'un nombre restreint d'aldermen. A d'autres, qui désirent s'affranchir de la domination sous le poids de laquelle la ville s'écroule, il faut le double de délégués, car ils espèrent que le nombre échappera à l'action des *ringe*.

La lutte est établie entre les partisans d'un statu quo profitable et ceux de l'ancien régime, sous l'influence duquel la modération des taxes ajoutait à la valeur des propriétés et contribuait ainsi, dans de larges proportions, à la prospérité générale de l'Etat.

C'est aux représentants de la ville qu'appartient naturellement l'initiative d'une nouvelle charte ou de modifications qui répondront aux justes aspirations de la communauté, mais si la grande majorité d'entr'eux ne parvient pas à dominer les combinaisons particulières, notre délégation n'aura peut-être aucune influence sur les membres des autres paroisses.

La charte est intimement liée à l'avenir de la Nile Orléans; si elle est conçue dans un esprit de sagesse, elle peut, en quelques années nous relever, mais elle ne peut être sage et efficace qu'autant qu'elle satisfaisa aux besoins convenant indiqués dans nos colonnes et tellement faciles à voir.

Les principes généraux une fois posés unanimement par nos mandataires, la Législature les considérerait avec toute l'attention que mérite un vœu clairement exprimé, et n'aurait plus qu'une question de forme à débattre. Les coteries en généraient, mais le fardeau serait allégé, et c'est ce qu'on demande, c'est ce qu'on a le droit de réclamer.

Si la lutte est les tiraillements continuent, il faut que les citoyens s'occupent de la question plus sérieusement, plus ouvertement et, surtout, plus énergiquement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour. Leur sort est entre leurs mains qu'ils s'agitent dans le sens d'une réforme, et ils l'obtiendront, mais s'ils cèdent à l'atonie qui les a ruinés, ils n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes de la situation qu'ils auront maintenue.

L'agitation est le compagne de la liberté; en ce moment, elle est pour nous d'une importance vitale.

Le Rév. J. B. Walker, D. D., donne, sous les auspices de la Ladies' Aid Society, une conférence sur "Talk and Talkers," au St. Charles Ave. M. E. Church South, le lundi, 20 avril, à sept heures et demie du soir. Le prix du billet est de cinquante sous.

Le comité de la Chambre sur l'éducation et le travail a présenté un bill faisant une allocation de $10,000,000 pour l'organisation d'écoles dans toutes les parties des Etats-Unis.

Les habitants de la paroisse Tensas ont eu une assemblée générale pour protester contre le système de débordoiés, le long du fleuve.

Il se prononcent en faveur du plan des commissaires des levées du Mississippi. Ils prennent que les intérêts de tous les habitants de la vallée du Mississippi ont de s'attacher à ce plan et en demander l'adoption immédiate. Ils décèrent en outre que la participation de la théorie Cowvol-ait d'autre but que de détourner l'attention du Congrès de la vraie théorie, dont l'application mettra fin aux inondations du fleuve.

Ces résolutions que publient le "Times Democrat" et le "Herald" de Vicksburg" ont été adoptées à l'unanimité.

Il résulte des deux'ères dépositions entendues par le comité d'enquête, que le plan, qui avait pour but de détourner une rupture entre le Chili et les Etats-Unis a été bien près de réussir, et que si M. Blaine avait gardé le pouvoir plus longtemps, la rupture aurait eu lieu.

—Le nombre des consulats suisses à l'étranger était, le 31 décembre dernier, de 83, dont 44 en Europe, 27 en Amérique, 5 en Australie, 4 en Afrique et 3 en Asie. Quant au personnel commerciale, il se compose de 11 consuls généraux, 53 consuls, 39 vice-consuls en temporaire, soit au total 93 dont 66 Suisses et 5 étrangers. Les consuls ont centré à la Confédération, en 1881, une somme de 82,000 fr.

INONDATION.

Situation générale.

L'eau tombée pendant les deux dernières orages a fait monter généralement le fleuve, mais sans ajouter au danger de débordement. Au Bayou Tèche, au Bayou Bœuf et dans toute la région de l'Atchafalaya, l'eau est montée de 2 pouces. Ces deux orages n'ont pas eu les conséquences fâcheuses auxquelles on s'attendait. Dans les hauts, le fleuve a baissé d'une manière continue.

Des rapports de Franklin disent que l'eau coule sur les habitations du Bayou Tèche, mais que les dommages sont de peu d'importance.

Les travaux d'amélioration du Mississippi vont bientôt commencer. Nous avons publié, dans notre numéro d'hier, un résumé de la lettre dans laquelle notre représentant au congrès, M. R. L. Gibson, rend compte de ce qui se passe au Congrès à propos des fonds à allouer, des ingénieurs à qui est confiée l'exécution des plans, et de l'activité qu'on va déployer.

Le gouvernement général après avoir ce grand travail qui importe à la sécurité des vingt Etats baignés par le Mississippi. Avec la sécurité viendra l'abondance. En quelques années, la plus fertile des vallées du monde verra doubler ses produits et le nombre de ses habitants, car l'émigration se portera vers les terres productives et les grandes voies d'eau si utiles au transport des immenses récoltes.

C'est une ère nouvelle que vont inaugurer pour nous les ingénieurs chargés d'appliquer les allocations du Congrès.

Si les sommes votées ne suffisent pas aux travaux nécessaires, le Congrès ne saurait se refuser de nouvelles, cette amélioration étant considérée comme étant d'intérêt général et national. Sachons donc attendre, et que la perspective d'une ère de sécurité profonde nous console des malheurs actuels.

Ils sont considérables, en effet. Ils réduisent de moitié la production agricole annuelle de la Louisiane. Mais une année d'abondance peut réparer le désastre, et tout indique que ces terres inondées sur lesquelles le fleuve a déposé ces limons, acquerront une fécondité dont nos habitants sauront tirer parti.

L'inondation n'aurait-elle en que cette conséquence d'attirer l'attention générale et de rendre unanimes les manifestations de la presse de toutes les sections de l'Union, que déjà elle aurait eu son utilité. Entraîné par l'opinion publique, qui se prononcait vivement en faveur des inondés, le Congrès a compris qu'il lui était interdit de rester inactif. De là, cette délibération que le fleuve étant une propriété nationale, il est du devoir du gouvernement d'en améliorer le cours, et de préserver de ses inondations les riches parties du pays situées sur ses bords.

Là où l'œuvre des ingénieurs rencontrera le plus de difficultés, c'est en Louisiane, où s'accumulent toutes les eaux du fleuve et celle de ses nombreux affluents. Mais la science contemporaine ne connaît pas d'obstacles. Elle commande aux éléments, elle les force à venir en aide aux travaux qu'elle exécute. Elle emploie leurs forces à suppléer aux forces qui manquent à l'homme. Ici, c'est encore l'intelligence qui domine en utilisant ses conquêtes sur la matière la plus subtile.

Au bénéfice des inondés.

Grand concert vocal et instrumental donné par l'Orphéon Français.

L'Orphéon français ne date que de quelques mois à peine. C'est demain qu'il donne son premier grand concert, et c'est à une œuvre de bienfaisance qu'il le consacre.

Nous ne saurions assez l'en féliciter; un pareil début ne peut que lui porter bonheur. Si nous en devons juger d'après la réputation à laquelle nous avons assisté hier soir, le succès est assuré à l'avance, les exécutions seront excellentes, et nous engageons fortement le public en général, les amateurs en particulier à aller les entendre.

C'est demain soir, à 7 heures et demie, à la Salle de l'Union Française, que doit avoir lieu cette noble manifestation. Le programme est attrayant:

Trois grands chœurs: Vive la France, de A. Lemoine; Vive la Guerre, de Laurent de Rillé; le Chœur des Pèlerins, de Verdi—puis des solos, des duos par MM. Rocaut, Rossi et Salomon — la valse de Roméo et Juliette, par Mlle Fatrez, dont on nous vante la jolie voix et la méthode — le grand air de la Favorite par Mme Courtado—le duo de la Reine de Chypre par MM. Salomon et Rossi, et enfin une grande composition de Vieuxtemps exécutée par le violon par Mlle Jeanne Franco, dont le talent est reconnu et n'a plus besoin de nos éloges.

Tels sont les principaux morceaux qui composent ce concert, donné par une société qui a droit à nos plus chaleureuses sympathies, qui mérite les encouragements de tous, et nous n'en doutons pas, saura conquérir les bravos du public.

Nous rendrons compte de cet intéressant début, et nous reparlerons une fois de plus à nos lecteurs qu'il s'agit d'une bonne œuvre à accomplir et d'un soulagement à apporter aux victimes si nombreuses et si cruellement éprouvées des récentes inondations.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—"Manola," charmante opérette de Lecocq, a été représentée hier pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, par la troupe d'opéra comique de Ford. L'ouvrage, qui a été accueilli par le public avec une faveur marquée, sera donné de nouveau ce soir. Demain, en matinée, "Patience."

Samedi soir, grande solennité à l'Académie. L'excellent tenorino du théâtre, M. Fred. Manchester, y a convoqué le bon et l'artiste-bon dans lesquels il possède de son bénéfice. La troupe d'opéra comique de Ford s'est mise gracieusement à la disposition de M. Manchester et jouera toute la "Mascotte," dont qu'un note de "Billes Taylor." On voit que la soirée sera bien remplie. Les principaux artistes de la troupe défileront devant le public qui pourra les juger dans leurs meilleurs rôles.

Les billets pour la représentation de samedi soir s'écoulent rapidement, et nous nous attendons à assister à une représentation comme on n'en voit qu'à de longs intervalles.

Grande vente d'ouverture.—C'est aujourd'hui 14 du courant que l'Etoile Rouge fait sa grande vente d'ouverture de saison. Avec les nombreux arrivages qui viennent d'avoir lieu, les parties sont belles à voir et pour ceux qui aiment la variété il y en aura assez pour les satisfaire. Nous donnons ci-dessous un extrait de cette vente de d'ouverture, car nous savons que quand cette MAISON EN VOGUE fait tant que d'inviter le public à une vente de ce genre c'est qu'elle en vaut la peine. Il est donc de l'intérêt de tous les acheteurs de chaussures de se rendre à l'initiative de l'Etoile Rouge aujourd'hui.

M. et Mme Mix, comme on se trouve dans et s'éventuellement dans le monde, ont, à l'occasion de leur mariage, ouvert le Rendez-Vous Wrigh, Rendez-Vous de M. Mix, 125 rue du Canal, et devant leur service de réponse aux demandes de leurs amis. Ils ont attaché la clientèle de la maison, à laquelle ils ont ouvert des nouveaux assortiments. Leur connaissance des goûts des amis de ces derniers, et en vient à la connaissance de ces derniers, ils ne feront un plaisir de leur offrir des nouveaux assortiments de vêtements pour hommes et jeunes gens et leurs enfants. Les prix sont en vogue dans le moment sont les Chemisiers de confection américaine et les Mackinaws qui réduisent à l'heure et à l'heure. Ces prix sont à la portée de tous. Ce magasin, ancien et digne de confiance, ne peut faire surpasser pour leur service et pour ses transactions loyales avec la population de la Louisiane et du Sud.

—Jeunes et vieillards, pour faire usage d'un traitement fortifiant le Bitter Malakof.

La France et l'Angleterre en Egypte.

C'est une sous triste tâche, quand on est prophète de malheur d'avoir à signaler la réalisation de ses prévisions; nous n'en sommes pas moins obligés de reconnaître que nous n'avions que trop exactement jugé les conséquences du rappel de M. de Blignières au moment où le contrôle anglo-français en Egypte ne pouvait souffrir le moindre affaiblissement. Toutes les correspondances du Caire—et il en est parmi celles-là qui ne sont rien moins que favorables à l'ancien contrôleur général—ne confirment que trop nos appréhensions. Amis et ennemis de M. de Blignières s'unissent pour dire que si un changement dans le haut personnel du contrôle devait avoir lieu, jamais maintenant ne fut moins bien choisi pour le provoquer.

C'est qu'il ne s'agit pas, tous le sentent bien, de la personne du contrôleur démissionnaire; il s'agit de l'institution dont il fut le plus ferme soutien, de cette institution, symbole de l'action commune de la France et de l'Angleterre, qui sert de point de mire à toutes les intrigues dont le ministère Baroudi-Arabi-bey est le principal moteur. M. de Blignières était l'objet des antipathies des singuliers ministres qui gouvernent l'Egypte, parce qu'il représentait une des forces les plus réelles de l'entente anglo-française. Aussi, qu'arive-t-il? Arabi-bey et les siens se réjouissent ouvertement du remplacement de l'ex contrôleur. Ils voient dans son rappel une grande victoire pour eux-mêmes, et l'on ne saurait dire qu'ils aient tort.

Le contrôle est désormais un fantôme que la moindre poussée peut jeter par terre. Les agitateurs n'osent pas y toucher aujourd'hui; ils y toucheront demain. Rien n'encourage, en Orient, comme le succès: et tous les succès, grâce à l'indécision des deux gouvernements intéressés, appartiennent aux adversaires de l'influence anglaise et française. Ces adversaires disent tout haut que l'accord des deux puissances n'existe plus; et ils n'ont tout la confusion et l'obscurité de la situation, qu'on ne peut affirmer que cela ne soit pas. Il ne dit bien dans les journaux que les ambassades de Londres et de Paris sont absolument d'accord. On aurait tort de se payer de cette monnaie.

Les paroles et les actes sont trop visiblement en contradiction en Egypte pour qu'on puisse ajouter créance à des affirmations. Il ne suffit pas de se dire bien haut qu'on est d'accord: il faudrait le prouver; et c'est une raison de plus pour que nous exprimions, pour la troisième fois, le désir que la publication d'un Livre jaune concernant les affaires égyptiennes viennent faire un peu de lumière dans un imbroglio où l'opinion publique doit parler plus rien comprendre. On sera en même où l'on en est; on sera si les gouvernements de Londres et de Paris sont en mesure d'arrêter le travail de décomposition qui détruit lentement et sûrement leur œuvre en Egypte; on sera si les bruits fâcheux concernant l'entente des deux cabinets sont faux ou fondés.

La chose en vaut la peine. Nous ne sommes pas de ceux qui estiment légèrement la légitime influence de la France en Egypte; mais nous ne croyons pas nous tromper en prédisant que notre influence aux bords du Nil n'est pas seule en jeu. Le danger est bien plus étendu et il peut entraîner des conséquences plus graves que l'amoindrissement de l'influence française. L'Egypte, en sa qualité de puissance musulmane, se trouve plus exposée que toute autre aux effets de l'agitation islamite, dont on peut attribuer l'origine au déplacement du centre de gravité de l'empire ottoman.

La France est attaquée partout où son prestige donne prise aux tentatives des ennemis de l'Islam, en Egypte comme en Syrie, à Tunis comme en Algérie. Un succès remporté sur un point quelconque par les adversaires naturels que nous venons d'évoquer aurait sur la Turquie en Europe entraîne une poussée sur un autre point. Croit-on, par exemple, que le rappel de Damas de notre consul M. Flesch par M. Barthélemy Saint-Hilaire, et celui de l'instigation de la Sublime-Porte, n'ait pas contribué à décupler l'audace des agitateurs égyptiens? Que demain ces mêmes agitateurs acquièrent la certitude que la France est résolue à observer les bras croisés et sans se défendre, les entreprises dirigées contre elle marchent en Orient et où elle possède des intérêts sérieux et réels, et l'on verra si à Tunis on n'en ressent pas les effets.

Nous maintenons, au risque de nous répéter, qu'il y a là un péril grave qui mérite toute la vigilance du gouvernement de la République. Nous croyons que nous ne sommes pas les seuls qui connaissent l'Orient et qui notre avis—que les événements en Egypte peuvent et même doivent fatalement exercer une très-grande influence sur la situation de la France dans toute l'Afrique septentrionale; parmi nos événements, il faut compter le désir de l'Angleterre, l'accroissement énorme qui en résulterait pour nous en Egypte, comme pour l'Angleterre, un mot la prolongation d'un état de chose absolument anarchique. Mais il est une combinaison qui dépasserait de beaucoup pour nous les complications actuelles et elles venait à se réaliser: nous voulons parler de l'occupation turque.

Et nécessaire on a parlé de cette combinaison; on en parle encore. Eh bien, nous voudrions savoir, non pas si les cabinets de Paris et de Londres sont tombés d'accord pour accepter éventuellement l'intervention ottomane, ou même s'ils ont sérieusement examiné une pareille éventualité (nous n'admettons pas que cela soit possible); mais si les choses en Egypte ne prennent pas une tournure qui puisse amener l'intervention dont nous parlons. Nous voudrions savoir quelles mesures on se propose de prendre pour l'empêcher et, au besoin, pour la réprimer. La question vaut la peine d'être posée; et nous estimons qu'il vaut la peine qu'on y réponde.

(*La République Française.*)

—Le *Temps* de Paris, du 30 mars:

L'extension à toutes les communes de France,—Paris seul réservé,—du droit de nommer leurs maires et adjoints est maintenant un fait accompli. Le décret de promulgation de la loi a paru ce matin, au *Journal officiel*. La mise à exécution de cette importante réforme a été, il faut le reconnaître, très promptement menée. Nous nous sommes, pour une fois, départis de nos habitudes de temporisation. En moins de deux mois, la loi qui consacre le principe élémentaire de la constitution des municipalités a été présentée par le gouvernement, votée par les deux Chambres et promulguée. C'est bien travailler, comme on dit dans les ateliers, et, si la besogne législative s'accomplissait toujours avec cette rapidité, on pourrait espérer de promptement rattraper le temps perdu, depuis tant d'années, en vaines agitations politiques.

Actuellement, toute responsabilité du gouvernement dans le choix des maires va disparaître. En revanche, elle pesera tout entière sur Conseils municipaux et, par conséquent, aux électeurs des communes. Par cela seul que les conseils et les électeurs entrent en possession d'un nouveau droit, ils contracteront de nouveaux devoirs. Ils ont à démontrer l'aptitude des agrégations qu'implique à certaine nombre d'Etat le gouvernement de l'Etat à toute immixtion dans la constitution des municipalités. Il faut que la réforme qui vient d'être accomplie reçoive des faits en pleine jurisprudence, ce qui ne saurait être qu'à la condition que les conseils municipaux se prononcent exclusivement, pour la nomination d'un maire et adjoints, des intérêts administratifs de la commune sans que les passions politiques et les ardentes compétitions personnelles deviennent jamais les mobiles prédominants de l'élection. Un réel progrès démocratique vient d'être réalisé dans notre législation municipale; il reste à le consolider par la pratique, et c'est là ce qui est, sans nul doute, le plus essentiel; car les meilleures réformes durables sont celles qui, à l'épreuve et lorsqu'elles passent de domaine de la théorie dans le ni des faits, ne donnent pas à regretter qu'on les ait entreprises prématurément.

—Les chiffres officiels de l'immigration aux Etats-Unis fournissent des rapprochements intéressants. Il y a actuellement dans l'Union américaine trente Etats dont la population est inférieure au nombre des émigrants arrivés aux Etats Unis en 1881. Le Maine avait 648,936 habitants au dernier recensement; le Connecticut 622,700; le New Hampshire et le Vermont réunis 679,277;—le nombre des émigrants a qu'à dépassé 720,045, soit près du double de la population actuelle du Minnesota, dont l'immense territoire est l'un des plus fertiles en blé du Nouveau-Monde.

Nouvelles Télégraphiques.

Torpilles dans le Bosphore.

Constantinople, 9 avril—Le général Burdas a signé vendredi des conditions préliminaires pour la construction de deux batteries à torpilles dans les Dardanelles et de deux autres à l'embouchure du Bosphore. Il garantit une vitesse de quarante milles et que précédent 60 une portée double de celle de toute autre torpille. Le général Burdas a dîné au palais de Selim.

L'anniversaire de Bismarck.

Berlin, 9 avril—Le prince de Bismark remercie par la voix de la Gazette de l'Allemagne du Nord les personnes qui lui ont envoyé leurs félicitations à l'occasion de l'anniversaire de ce même jour. Il dit que ces forces ne lui permettent pas de répondre personnellement à ces amis.

Nous lisons dans le *Pays Créole*, (paroisse St. Jacques), du 12 avril:

Les eaux des environs Arizona et Landry envahissent peu à peu les terres basses de notre rive gauche. Comme tous les planteurs ont concentré des levées au fond de leurs habitations, les dégâts jusqu'ici, ne sont pas considérables.

Cependant la pluie, qui en d'autres circonstances aussi, fait du bien, a noyé une partie des champs de cannes, devant les levées de protection.

A la hauteur à laquelle se trouve encore le fleuve, la croûte de terre sèche n'est pas assez épaisse pour boire toute l'eau de ces gibouleux d'avril; ne trouvant plus d'issues, elle forme actuellement de véritables lacs.

Tant que le tige de la canne surnage, il n'y a encore rien de perdu, mais viennent de nouvelles ondées, et bientôt les gibouleux auront fait, donc notre paroisse plus de mal que les environs Arizona et Landry.

Nous joignons cette dernière observation à la précédente, car elle n'est pas encore formée. Les pluies dernières sont bien redoutables, convertis de bouquets, mais jusqu'ici tout qu'enfoncer des pateaux et l'eau monte toujours. Des gens sérieux ne demandent maintenant et les quelques milliers de dollars dépensés le seront perte, n'assurant pas été bien mieux employés à soulager les inondés de la Rivière-Neuve. En effet, le environs Landry fût-elle réellement formée, celle d'Arizona inondera certainement quelques-uns des terrains qu'on a voulu mettre à l'abri.

—La situation des habitants de la Rivière Neuve et des environs mérite d'attirer l'attention des autorités. Le gouverneur Mallery a fait expédier des rations, mais il paraît qu'une grande partie de cette provisions est consommée avant d'arriver à destination. Un de nos amis a reçu une lettre dans laquelle on lui dépeint la situation sous un triste aspect. On demande instamment du secours pour une famille qui se meurt de faim, et elle n'est pas la seule.

—Dans notre paroisse, le petit coteau qui produit le fameux piquet n'est bientôt plus qu'une île. Plusieurs champs de cannes qui se trouvent à l'entrée de la manche sont noyés par l'eau. Les habitants de la Grande Pointe ont pris la précaution d'ouvrir une partie de leurs animaux chez leurs amis des bords du fleuve, car bientôt il sera difficile de les nourrir.

Malheureusement colonie allemande du *Blind River* n'a pas abandonné les bords de ce bayou désordonné, qui pour le fleuve.

Habitude à vivre dans des régions de cypres, inondées les trois quarts de l'année, ils ont vu la nouvelle crue avec trop de frayeur. Ils ont tout simplement exhaussé leurs planchers de quelques pieds, et consolidé leurs maisonnettes bâties sur pilotis.

—Les chevreuils arrivent en foule dans les terres hautes; l'inondation les a chassés de leurs abris, et ils viennent tomber sous les balles de chasseurs sans pitié. L'autorité a bien pris la défense de ces pauvres animaux, et dans le but louable d'empêcher la destruction complète de la race, elle a porté une ordonnance sévère contre les infracteurs de la loi, mais en fait d'un gibier pareil, qui vient, pour ainsi dire, se jeter entre les jambes des chasseurs, il faut une forte dose de raison pour ne pas faire le coup de feu. Comme l'observation de la loi est contraire aux intérêts, c'est aux plus sages et aux plus raisonnables de veiller et d'empêcher le massacre de ces animaux. L'amende est assez forte pour faire toute envie de tomber dans la récidive.

—L'Union publie un résumé du rapport adressé par M. Rodolphe Reuss, conservateur de la bibliothèque municipale de Strasbourg, à l'administration municipale, sur l'état de la collection. La bibliothèque constituée pour remplacer dans la mesure de possible celle que les obus allemands avait incendiée pendant le siège de 1870, comprenait au 31 janvier 53 953 volumes, ce chiffre s'était élevé, au 31 janvier 1882, à 58,951. Parmi les dons offerts à la bibliothèque, on cite surtout celui de la collection de M. Fayvent Frantz, de la société de médecine de Strasbourg, de M. le juge Lanth, de M. le professeur Stürenwald, de M. le professeur Schützenberger.

—Une pétition assigne en ce moment, dit le *Courrier des Etats-Unis* du 10 avril, pour demander au Congrès d'ouvrir un crédit de $10,000,000 à l'effet de régler ce que, par une phraséologie singulière, on appelle les "réclamations françaises". Pour la dixième fois, nous rappelons l'origine de cette prétendue question. Avant 1800, la France, dans une guerre contre l'Angleterre, avait détruit accidentellement des navires marchands appartenant à des citoyens américains. Subséquemment, la France a réglé avec les Etats-Unis l'indemnité pour les pertes éprouvées. A raison de cette transaction, les Etats-Unis ont pris la responsabilité vis à vis des individus qui avaient eu à souffrir. Mais jusqu'et ceux-ci n'ont rien obtenu.

A l'époque où les différences de la précédente, car elle n'est pas encore formée. Les pièces dirigées sont bien redemandées, couronnés de bouquets, mais jusqu'ici tout qu'enfoncer des pateaux et l'eau monte toujours. Des gens sérieux ne demandent maintenant et les quelques milliers de dollars dépensés le seront perte, n'assurant pas été bien mieux employés à soulager les inondés de la Rivière-Neuve. En effet, le environs Landry fût-elle réellement formée, celle d'Arizona inondera certainement quelques-uns des terrains qu'on a voulu mettre à l'abri.

—La situation des habitants de la Rivière Neuve et des environs mérite d'attirer l'attention des autorités. Le gouverneur Mallery a fait expédier des rations, mais il paraît qu'une grande partie de cette provisions est consommée avant d'arriver à destination. Un de nos amis a reçu une lettre dans laquelle on lui dépeint la situation sous un triste aspect. On demande instamment du secours pour une famille qui se meurt de faim, et elle n'est pas la seule.

—Dans notre paroisse, le petit coteau qui produit le fameux piquet n'est bientôt plus qu'une île. Plusieurs champs de cannes qui se trouvent à l'entrée de la manche sont noyés par l'eau. Les habitants de la Grande Pointe ont pris la précaution d'ouvrir une partie de leurs animaux chez leurs amis des bords du fleuve, car bientôt il sera difficile de les nourrir.

Malheureusement colonie allemande du *Blind River* n'a pas abandonné les bords de ce bayou désordonné, qui pour le fleuve.

Habitude à vivre dans des régions de cypres, inondées les trois quarts de l'année, ils ont vu la nouvelle crue avec trop de frayeur. Ils ont tout simplement exhaussé leurs planchers de quelques pieds, et consolidé leurs maisonnettes bâties sur pilotis.

—Les chevreuils arrivent en foule dans les terres hautes; l'inondation les a chassés de leurs abris, et ils viennent tomber sous les balles de chasseurs sans pitié. L'autorité a bien pris la défense de ces pauvres animaux, et dans le but louable d'empêcher la destruction complète de la race, elle a porté une ordonnance sévère contre les infracteurs de la loi, mais en fait d'un gibier pareil, qui vient, pour ainsi dire, se jeter entre les jambes des chasseurs, il faut une forte dose de raison pour ne pas faire le coup de feu. Comme l'observation de la loi est contraire aux intérêts, c'est aux plus sages et aux plus raisonnables de veiller et d'empêcher le massacre de ces animaux. L'amende est assez forte pour faire toute envie de tomber dans la récidive.

—Une pétition assigne en ce moment, dit le *Courrier des Etats-Unis* du 10 avril, pour demander au Congrès d'ouvrir un crédit de $10,000,000 à l'effet de régler ce que, par une phraséologie singulière, on appelle les "réclamations françaises". Pour la dixième fois, nous rappelons l'origine de cette prétendue question. Avant 1800, la France, dans une guerre contre l'Angleterre, avait détruit accidentellement des navires marchands appartenant à des citoyens américains. Subséquemment, la France a réglé avec les Etats-Unis l'indemnité pour les pertes éprouvées. A raison de cette transaction, les Etats-Unis ont pris la responsabilité vis à vis des individus qui avaient eu à souffrir. Mais jusqu'et ceux-ci n'ont rien obtenu.

A l'époque où les différences de la précédente, car elle n'est pas encore formée. Les pièces dirigées sont bien redemandées, couronnés de bouquets, mais jusqu'ici tout qu'enfoncer des pateaux et l'eau monte toujours. Des gens sérieux ne demandent maintenant et les quelques milliers de dollars dépensés le seront perte, n'assurant pas été bien mieux employés à soulager les inondés de la Rivière-Neuve. En effet, le environs Landry fût-elle réellement formée, celle d'Arizona inondera certainement quelques-uns des terrains qu'on a voulu mettre à l'abri.

—La situation des habitants de la Rivière Neuve et des environs mérite d'attirer l'attention des autorités. Le gouverneur Mallery a fait expédier des rations, mais il paraît qu'une grande partie de cette provisions est consommée avant d'arriver à destination. Un de nos amis a reçu une lettre dans laquelle on lui dépeint la situation sous un triste aspect. On demande instamment du secours pour une famille qui se meurt de faim, et elle n'est pas la seule.

—Dans notre paroisse, le petit coteau qui produit le fameux piquet n'est bientôt plus qu'une île. Plusieurs champs de cannes qui se trouvent à l'entrée de la manche sont noyés par l'eau. Les habitants de la Grande Pointe ont pris la précaution d'ouvrir une partie de leurs animaux chez leurs amis des bords du fleuve, car bientôt il sera difficile de les nourrir.

Malheureusement colonie allemande du *Blind River* n'a pas abandonné les bords de ce bayou désordonné, qui pour le fleuve.

Habitude à vivre dans des régions de cypres, inondées les trois quarts de l'année, ils ont vu la nouvelle crue avec trop de frayeur. Ils ont tout simplement exhaussé leurs planchers de quelques pieds, et consolidé leurs maisonnettes bâties sur pilotis.

—Les chevreuils arrivent en foule dans les terres hautes; l'inondation les a chassés de leurs abris, et ils viennent tomber sous les balles de chasseurs sans pitié. L'autorité a bien pris la défense de ces pauvres animaux, et dans le but louable d'empêcher la destruction complète de la race, elle a porté une ordonnance sévère contre les infracteurs de la loi, mais en fait d'un gibier pareil, qui vient, pour ainsi dire, se jeter entre les jambes des chasseurs, il faut une forte dose de raison pour ne pas faire le coup de feu. Comme l'observation de la loi est contraire aux intérêts, c'est aux plus sages et aux plus raisonnables de veiller et d'empêcher le massacre de ces animaux. L'amende est assez forte pour faire toute envie de tomber dans la récidive.

—Il a été établi, par un travail de statistique, que la femme tient le dix-neuvième rang sous le rapport de la natalité, attendu qu'elle ne compte que 25,7 naissances pour 1,000 habitants, tandis que le nombre s'élève à 30,4 pour le Danemark, 35,5 pour l'Angleterre, 35,7 pour l'Espagne, 38,5 pour la Prusse, 41,1 pour la Bavière, etc., etc.

Quant aux décès, la proportion de la France est de 24,2 pour 1,000 habitants, chiffre supérieur à la moyenne observée en Irlande, en Suède, en Norvège, en Danemark et en Angleterre, etc., mais inférieur à la moyenne de l'Allemagne, qui compte 27, 4 décès pour 1,000 habitants.

Les décès, par rapport aux âges, se répartissent ainsi: sur un million de décès, on en compte, en France, près de 193,000 de 0 à 1 an; environ 96,000 de 1 an à 5 ans; 26,241 de 5 à 10 ans, puis, à partir de 35 à 40 ans, la mortalité augmente considérablement jusqu'à la période de 70 à 75 ans, pour s'abaisser de nouveau, en raison du petit nombre des survivants, bien entendu; et bien que, au-delà de 100 ans, sur un million de décès, on compte seulement 76 personnes.

—On écrit de Barcelone:

"Une grande nouvelle, au point de vue des intérêts vinicoles. On vient de faire sur les bords du Douro, la découverte d'un nombre de cep indigènes qui se manifestent tout à fait résistants au phylloxera.

Cette espèce est connue dans le pays sous le nom de merlots prêts. Elle a été transportée à Gerimbo dans une propriété d'un Portugais dévouement à fait soit après avoir parcouru le Portugal, pour la première fois, il y a deux ans.

Autour d'elle, toutes les vignes environnantes ont péri dans un long rayon. Pendant ce temps, le merlot prête fort normalement développé, et il fructifie, comme si de rien n'était, tous les ans.

Ce sauvage au tronc d'un Bitterson tout une tête de fructification.

Les propriétaires sont dans toutes les parties du pays. Il est bien une spécialité des trouver dans les environs.

Cette espèce le jour même de la découverte, Bayonne et Bordeaux, Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Montpellier, Nantes, Lille, Cette, Lyon, Nancy, Rouen, Le Havre, Dunkerque, Calais, Lyon